

4 – Etude et projet

e – Voirie non intégrée au plan

N° Fiche	Désignation de la voirie	Observation
1I	Rue de Lamennais	Largeur de trottoir trop étroite et dévers important
2P	Rue du Lévenant	Trottoir étroit et encombré
3P	Rue du Drezen	refaire un trottoir sur une partie de cette rue
4I	Rue Pasteur	obstacles incontournables sur trottoir - largeur limitée
7P	Rue du Penher	Pas de cheminement devant le CA et jonction Rue Clémenceau-sens unique
10P	Avenue Foch	stationnement et occupation du domaine public limitant la largeur du trottoir
12I	Avenue Kennedy	Côté pair à privilégier
13I	Rue Laennec	rupture de cheminement
15I	Rue de Kériolet	seule la jonction entre le parking de Kériolet et la rue Barré est à sauvegarder
15P	Rue de Kériolet	seule la jonction entre le parking de Kériolet et la rue Barré est à sauvegarder
17P	Rue Abbé Philippe Le Gall	côté impair à privilégier
20I	Rue Mermoz	trottoir non praticable
21	Rue des Peupliers	topographie importante - largeur de trottoir limitée - mauvais état revêtement
23	Rue Bourdely	Trottoir non praticable
25P	Rue de Pontorson	Trottoir non praticable
26	Rue Ludovic Castel	Trottoir non praticable
29	Rue Louis Billet	limité aux intersections rue foch et Ludovic castel - pente trop importante après
30P	Rue du Docteur Calmette	Trop d'obstacles et largeur de trottoir limitée
31P	Rue Charles de Blois 2	présence d'un caniveau - seuil habitation - longueur totale de la rue à aménager
33I	Rue Pierre et Marie Curie	largeur limitée
36	Rue Guenan	ne s'inscrit pas dans une chaîne de déplacement
37	Ruelle Gachotte	zone pavée - contournement possible
42I	Rue des Ecoles	trottoir étroit
43	Rue des 4 Vents	circulation sur chaussée - contournement possible
47	Rue Alexandre Jardin	trottoir non praticable
48P	Avenue Pierre Dugor	obstacles sur trottoir - topographie ?
51I	Avenue Wilson	A aménager jusqu'à la Poste
51P	Avenue Wilson	Trottoir trop étroit
52I	Rue du Père Eternel	Trop d'obstacles et largeur de trottoir limitée
54I	Rue du Vergier	Obstacles sur trottoir - topographie? Trop d'aménagements à prévoir
56P	Rue Henri Dunant	trottoir trop étroit
58P	Rue Léon Jaffré	Ne dessert pas l'école
59P	Rue Henri Conan	Sorties de garage nombreuses- mauvais état du revêtement - stationnement
61P	Rue Georges Le Poder	pas à proximité des écoles
63	Rue du Four Mollet	Trottoir non praticable
64P	Place du Four Mollet	Trottoir non praticable

Les côtés de voirie (I: impair ou P: pair) ou les voies entières ne sont pas intégrées dans le plan de mise en accessibilité principalement pour les raisons suivantes :

- Le côté opposé de la voirie est privilégié
- Ne s'inscrit pas dans une chaîne de déplacement
- Ne dessert pas de services ou d'équipements publics
- Contournement possible
- Dispositif de compensation existant (places de stationnement et/ou arrêt de bus à proximité par exemple)
- Dénivelé important
- Largeur de voirie insuffisante
- Coûts d'aménagement élevés

A noter que la rue de la Paix ainsi que la rue du Pont Neuf font partie de ce plan mais les aménagements et les estimations ne sont pas intégrés. En effet, ces rues feront l'objet d'un projet de voirie.